



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Algérie

Question écrite n° 10958

Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle tout particulièrement l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur le pénible dossier du massacre des moines français perpétré au mois de mai 1996 à Tibihirine, près de Médéa en Algérie. Six ans après ce dramatique et odieux fait, la thèse d'une responsabilité de la sécurité militaire algérienne dans ce dossier resurgit. En effet, M. Abdelkader Tigha, ancien membre des services secrets, emprisonné depuis deux ans au centre de détention des immigrés de Bangkok, aurait tait un récit à la presse écrite française des circonstances de l'enlèvement des moines qui implique, pour la première fois de manière aussi détaillée, les autorités algériennes. Ces faits avaient d'ailleurs fait l'objet d'une enquête poussée, il y a quelques semaines, de la part d'un magazine télévisé d'investigations. Ces nouveaux éléments, s'ils s'avéraient, seraient particulièrement graves et exigeraient qu'Alger reconnaisse de façon officielle son implication dans cette affaire, et présente sans tarder ses excuses aux familles des victimes ainsi qu'à l'ensemble des Français. Elle lui demande donc de lui faire le point sur ce dossier, et de lui préciser les intentions du Gouvernement à son sujet.>

Texte de la réponse

L'assassinat des sept moines trappistes français de Tibihirine en mai 1996 avait suscité en France une très vive émotion. Cette affaire, longue et particulièrement douloureuse, avait été suivie à l'époque avec la plus grande attention par les autorités françaises. Son issue avait suscité horreur et indignation. Ce drame s'est produit au coeur des années noires traversées par l'Algérie. Celle-ci est aujourd'hui entrée dans une phase nouvelle de son histoire. Comme l'a marqué la visite d'Etat du Président de la République en Algérie en mars dernier, la France est aux côtés de l'Algérie pour l'accompagner dans ces efforts. Les autorités françaises continuent de suivre avec une grande vigilance tout ce qui se rapporte à l'assassinat des moines de Tibihirine. En tout état de cause, tout élément nouveau pertinent devrait être examiné dans le cadre des procédures légales prévues à cet effet.>

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10958

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 janvier 2003, page 422

Réponse publiée le : 14 juillet 2003, page 5565